

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le treize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc), Maire.

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU (Proc), Mmes GERARD (Proc.), SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX (Proc.), LIVOTI, Mmes AIMONE-CAT (Proc.), M. ROUCH.

D.C.M. 4.9

**Pose candélabre sur parking derrière les bâtiments communaux loués à Continental et ENEDIS
Engagement de dépenses.**

Absents excusés : Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)

**Mme TOUZANNE (Proc. Mme AIMONE-CAT)
M. PIZZATO (Proc. M. AMOUROUX)
Mme TONELLO (Proc. Mme GERARD)
Mme CAHUZAC (Proc. M. RAMEAU)**

Madame GERARD Sylvie a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de sécuriser par un éclairage économique l'arrière des bâtiments loués par CONTINENTAL et ENEDIS. Il propose de l'équiper d'un candélabre à consommation réduite (led). Un devis a été demandé à l'Entreprise ERD, 1345 chemin de Cantoperdric - 31600 EAUNES qui propose ce matériel, pose comprise pour un montant total TTC de **DEUX MILLE DEUX CENT QUINZE EUROS VINGT CENTS (2 215,20 €)**.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents

- de faire poser un candélabre à consommation réduite sur le parking situé à l'arrière des bâtiments loués à CONTINENTAL et ENEDIS ;
- de confier ces travaux à l'entreprise ERD, 1345 chemin de Cantoperdric 31600 EAUNES pour un montant TTC, pose comprise, de **DEUX MILLE DEUX CENT QUINZE EUROS VINGT CENTS (2 215,20 €)** ;

.../...

- d'imputer cette dépense à l'article 2188 du **budget 2017**.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **19.04.2017**
Pour copie conforme

En Mairie, le 18 avril 2017

Le Maire,
C. SANS

